Image not found or type unknown

Contrat de partenariat enregistré

Par **gergoire**, le **22/11/2016** à **17:33**

Bonjour,

je suis en partenariat enregistré avec mon compagnon depuis trois ans en suisse et je voudrais savoir comment je pourrai faire un contrat chez un notaire afin que je puisse garder la totalité des heritages potentiels de ma famille à l'étranger ?

merci d'avance

Gregoire

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés